



**Intersyndicale départementale des organisations de retraité.e.s
CGT, FO, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR FP, UNRPA et LSR**

Grenoble, le 18 mai 2020

Madame la Députée,

Nous avons été informés par Monsieur Daniel Ladurelle, de la réponse que vous lui avez faite alors qu'il vous a transmis, comme à l'ensemble des parlementaires isérois, deux courriers que nous avons envoyés en tant que groupe de 8 organisations de retraité.e.s à Monsieur le préfet de l'Isère.

Alors que s'adresser à une élue est pour un citoyen une démarche tout à fait légitime, la teneur des propos que vous tenez en retour dans votre message et le ton que vous utilisez ne sont pas dignes, selon nous, d'une représentante de la Nation. A travers votre réaction, c'est la démarche collective d'organisations qui représentent 17 millions de retraité.e.s au plan national que vous remettez en cause en des termes inacceptables. Nous sommes dans notre rôle quand nous sollicitons du représentant de l'Etat des explications sur la politique menée face à la crise sanitaire qui touche en priorité une partie de la population, qualifiée de fragile et vulnérable. Nous sommes dans notre rôle quand nous portons des revendications pour améliorer son accès aux soins, sa prise en charge et sa protection, qui plus est face à la pandémie.

Vous évoquez notre « communication déplacée » mais ce sont les termes que vous utilisez qui le sont pour le moins. Nous avons en effet des désaccords profonds sur la gestion de la crise, sur les solutions utilisées par le gouvernement et de façon plus large sur la politique que vous soutenez. Vous acceptez la marchandisation de la santé que nous contestons. Nos exigences qui ne sont ni « inaudibles » ni « sans fondement », vous refusez de les entendre. Vous acceptez que les masques continuent à être fabriqués prioritairement en Chine, que notre approvisionnement reste dépendant du marché mondial, que l'explosion de cette demande génère d'importants profits. Vous ne pouvez envisager le moindre contrôle par les pouvoirs publics des marges bénéficiaires des importateurs de masques et des intermédiaires. Vous légitimez la vente de masques au public par des grandes surfaces. Vous ne pouvez envisager une production sur le territoire national soutenue par le budget de l'Etat et des collectivités locales.

Nos « solutions » ne sont pas « dangereuses ». Au contraire, elles permettraient de réaliser l'objectif, que nous partageons : « Tous les Français ont le droit d'avoir accès à des masques pour les accompagner dans ce déconfinement ». A la différence, et pas des moindres, que nos organisations en demandent la gratuité.

« La pénurie historique de masques sur le marché mondial », nous pouvons en parler en syndicalistes et citoyens informés. Certes, tous les pays acheteurs ont été confrontés à la difficulté à se fournir en masque dans un contexte d'offre mondiale insuffisante et de concurrence exacerbée auprès des fabricants chinois mais tous n'ont pas géré la situation de la même façon. La pénurie historique de masques en France a été cachée à l'opinion publique en lui mentant et a « contraint » le président de la République et le gouvernement à faire le choix d'un confinement strict comme stratégie sanitaire. Aujourd'hui peu de personnes dans notre pays ignorent cette réalité : des stocks insuffisants en masques chirurgicaux et inexistantes en masques « FFP2 », ce que les personnels « en première ligne » ont dénoncé pendant des semaines, ainsi que des commandes en faible volume, trop tardives et mal organisées.

Quant « aux dotations spécifiques des EHPAD et des personnels soignants », parlons-en aussi. Retards et carences en équipements multiples dont les masques, objet de notre premier courrier au Préfet, que le système D généralisé ne pouvait en aucun cas pallier et dont les conséquences sont dramatiques. Aujourd'hui encore la protection des salariés qui ont repris le travail n'est pas assurée et globalement les

besoins de la population entière ne sont pas couverts. Et nous n'aborderons pas le problème des tests que vous ignorez dans votre email.

Vous aviez enjoint avec autoritarisme à Monsieur Ladurelle, et donc à nous-mêmes, de laisser « le préfet faire son travail ». Nous tenons à vous informer que Monsieur le Préfet a fait réponse le 13 mai à notre courrier de relance en date du 7 mai et nous a fourni, sous couvert de l'ARS, certaines informations que nous lui avions demandées.

Votre fin de non-recevoir nous semble une atteinte à la démocratie et à l'esprit républicain. Aussi avons-nous donné à votre réponse, Madame la Députée, toute l'audience locale et nationale qu'elle méritait.

Pour les organisations de retraité.e.s de l'Isère :

USR CGT : Yves RICHARD

SFR-FSU : Elvire DELGADO

UDR FO : Pascal COSTARELLA

UNIRS Solidaires : Laurent MERINDOL

FGR-FP: Jacques FOGLIARINI

UDR CFE-CGC : Pascal BAUBE

LSR : Claude BOURCHANIN

UNRPA : Jacky DUMAS